Faculté de médecine vétérinaire
Vice-décanat aux affaires cliniques et à la formation professionnelle
Université de Montréal

Département de sciences cliniques
Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal

An English version is available on the VIRMP website

Programme 2-590-1-4
DIPLÔME D'ÉTUDES SPECIALISÉES EN SCIENCES CLINIQUES VÉTÉRINAIRES
Option : Chirurgie ou médecine interne des grands animaux (animaux de la ferme)

Informations clés

Dates du programme	7 juillet 2027 au 9 juillet 2030
Nombre de postes disponibles	2
Date limite pour le dépôt (Candidature et documents exigés)	4 janvier 2027
Durée du programme	Trois (3) ans

Description du programme

Ce D.E.S. est un programme de formation professionnelle intensive de 2e cycle offert à temps plein et comportant 108 crédits. Il s'adresse aux titulaires d'un doctorat en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme équivalent, qui répondent aux critères d'admissibilité à la spécialité, et qui souhaitent approfondir leurs compétences cliniques dans un environnement universitaire de haut niveau. Il s'agit d'une formation clinique complète et progressive dans une spécialité reconnue. Vous serez exposé(e) à des situations cliniques variées et complexes et aurez l'occasion d'utiliser des technologies de pointe. Au fil de la formation, vous développerez votre capacité à analyser les situations, à prendre des décisions et à résoudre des problèmes complexes, tout en développant votre rôle au sein de l'équipe. Vous consoliderez également vos habiletés communicationnelles et organisationnelles, de même que votre capacité à travailler efficacement en équipe. Le programme vous permettra enfin de développer vos compétences en recherche et en communication scientifique.

Points forts du programme :

- Programme clinique déployé en milieu académique, permettant un accompagnement continu, des rétroactions régulières, des cours théoriques et des rondes cliniques adaptées aux spécialistes en formation ;
- Acquisition d'une expérience en enseignement principalement clinique dans une spécialisation reconnue ;
- Formation universitaire reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec et plusieurs organismes professionnels d'accréditation ;
- Cheminement sans mémoire ou thèse ;
- Formation dispensée au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) de l'Université de Montréal, situé à Saint-Hyacinthe, au cœur de la technopole agroalimentaire de la Montérégie, à proximité de Montréal, avec dans certains cas la possibilité de stage à l'externe ;
- Milieu d'apprentissage inclusif, bienveillant, stimulant et réunissant une communauté étudiante diversifiée provenant des quatre coins du monde.

Fonctions

Ce programme comprend une formation de spécialiste en chirurgie ou en médecine interne des grands animaux (animaux de la ferme), des stages cliniques au CHUV, la réalisation d'un projet de recherche et une participation active au service clinique, aux rondes et à diverses activités d'enseignement. Ce programme prévoit une participation au service de garde les soirs, fins de semaine et jours fériés, selon les besoins et l'horaire établi par le secteur et/ou le service (jusqu'à 17,3 semaines par année). L'emploi du temps de la personne étudiante est assujetti aux responsabilités inhérentes aux activités du service dans lequel il/elle œuvre et à celles des exigences du programme. La résidente ou le résident peut effectuer, selon les besoins du programme, des stages à l'externe. Après un an, à la satisfaction de la résidente ou du résident et de son comité conseil, elle ou il pourra s'associer à un programme de maîtrise, si souhaité.

Milieu de formation et encadrement

Des professeur(e)s et clinicien(ne)s-enseignant(e)s spécialistes certifiés en médecine interne et chirurgie encadreront la personne résidente durant son programme. Celle-ci évoluera au sein de la grande équipe du CHUV, riche en expertises cliniques diverses. Les stages cliniques se font essentiellement dans l'option choisie (American College of Veterinary Internal Medicine et American College of Veterinary Surgeons). D'autres stages sont effectués dans diverses spécialités (American College of Veterinary Internal Medicine, American College of Veterinary Radiology, American College of Veterinary Pathologists et European College of Bovine Health Management). La personne résidente aura la possibilité d'effectuer des stages à l'Hôpital équin, selon son intérêt et la disponibilité des services de médecine et de chirurgie (jusqu'à 50 % de son temps à l'Hôpital équin). Des semaines hors clinique seront allouées pour contribuer à un projet de recherche et à la diffusion des résultats. Vous pouvez contacter Dr Sylvain Nichols (sylvain.nichols@umontreal.ca) pour avoir de l'information spécifique sur ce programme.

Pour être admissible, la personne candidate doit :

- Être titulaire du doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- Avoir complété un internat d'un an ou posséder une expérience jugée équivalente ;
- Avoir un permis de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) avant le début du programme. L'OMVQ communiquera avec le(la) candidat(e) retenu(e) pour la procédure. Pour les fins de l'OMVQ, le NAVLE est requis pour les candidat(e)s nord-américain(e)s ; il n'est pas requis, mais constitue un atout pour les personnes étudiantes françaises, belges francophones et les personnes étudiantes internationales ;
- Faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française ; un test d'évaluation de français peut être réalisé. Des activités de perfectionnement du français sont offertes par l'Université.

Coûts et aide financière

Les montants sont affichés en devise canadienne (cliquez ICI).

Rémunération annuelle de base et congés

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la Convention collective du Syndicat des résidentes, résidents et internes en vigueur. Le salaire inclut une indemnité compensatrice pour avantages sociaux de 3 % et tous les congés rémunérés prévus. Une retenue de 2 % du salaire est effectuée par l'Université et versée au Syndicat, conformément à la convention.

- **38 074 $ /première année**
- **40 259 $ /deuxième année***
- **42 444 $ /troisième année***

**La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.*

La personne résidente a droit à trois (3) semaines de vacances annuelles qui sont déterminées en collaboration avec la direction de programme, de même que neuf (9) jours fériés par année. Des situations précisées dans la convention collective peuvent donner lieu à une rémunération additionnelle, selon le parcours de la personne résidente et les besoins en enseignement et/ou en clinique. La personne résidente dispose d'un montant total de 3 200 $ pour ses activités de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des congrès et pour l'achat de livres en lien avec la discipline (montant maximal de 500 $). La personne résidente qui doit passer, durant son programme de résidence, un examen de qualification ou de certification du collège de spécialité a droit à un congé d'études d'au moins quatre semaines continues avant chaque examen. Selon la spécialité, des frais afférents au Collège de spécialité peuvent également être demandés.

Pour postuler

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program (VIRMP) **au plus tard le 4 janvier 2027**. Pour plus d'information et pour déposer votre candidature, veuillez consulter le site du VIRMP. Les candidatures soumises exclusivement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, ou à toute autre institution francophone, peuvent être présentées en français.

Communication des résultats

Les résultats du jumelage (match) seront publiés sur le site Web du VIRMP le **1er mars 2027**. À la suite de l'annonce des résultats, nous communiquerons avec les personnes sélectionnées afin de leur fournir les renseignements relatifs à leur admission. Seule la personne sélectionnée sera invitée à soumettre une demande d'admission auprès de l'Université de Montréal (frais de 106,75 $ CA).

Pour nous joindre

Vice-décanat aux affaires cliniques et à la formation professionnelle (VDACFP)